

Organisée par l'Ifri

# Conférence navale de Paris 2026



Lundi 2 & Mardi 3 Février 2026

# Conférence navale 2026



## Mesdames et messieurs,

Bienvenue à la Conférence navale de Paris 2026, évènement inaugural des célébrations des 400 ans de la Marine !

Chaque année, cette conférence internationale est solidement ancrée dans l'agenda et le paysage de l'écosystème maritime et naval. Pour nous tous, c'est une occasion remarquable d'échanges. C'est encore l'opportunité de nourrir et de confronter nos réflexions, celles des marins praticiens et des chercheurs, comme celles des industriels et des décideurs politiques. C'est surtout une prise de recul nécessaire pour mieux appréhender notre contexte stratégique et ses implications sur la Marine, notre Défense, et plus largement ses conséquences et les opportunités offertes au monde maritime.

Nous sommes entrés dans une nouvelle ère, celle de l'affirmation des puissances. Les menaces se diversifient, évoluent, se rapprochent et s'intensifient. L'ordre international est contesté, rendant parfois inaudibles les organisations et le système qui régulaient - tant bien que mal - l'après-Guerre froide. Le droit est contourné par certains acteurs dans un but politique ou économique, aux profits d'intérêts locaux et particuliers. Les alliances et les partenariats sont questionnés et parfois secoués sur leurs fondements. Les compétiteurs réarment et agissent dans l'ombre sur tous les leviers de puissance, quand ils n'agressent pas leur voisin en pleine lumière, comme l'a fait la Russie en Ukraine le 24 février 2022.

En conséquence, l'océan n'est plus le sanctuaire qu'il était. En mer, notre liberté d'action devient contestée et l'environnement opérationnel se durcit. Nos marins opèrent déjà dans des conditions plus exigeantes. Mais, « dans un monde de carnivores, nous ne pouvons rester les derniers herbivores européens, [...] la France doit rester une puissance maritime »<sup>1</sup>. La France maintient, adapte et renouvelle donc ses outils de puissance. D'abord la Dissuasion, clé de voûte de la Défense nationale. Mais aussi le groupe aéronaval qui permet la mobilité stratégique pour dissuader l'adversaire, contrôler l'espace aéromaritime et projeter la puissance aérienne depuis toutes les mers du monde.

Cette année, nous aurons la chance de pouvoir approfondir encore notre réflexion en étendant les discussions sur deux journées. Ce nouveau format permettra d'entendre un large panel d'experts et de couvrir toutes les thématiques retenues. En outre, cette année, le Musée national de la Marine nous fait l'honneur de nous accueillir pour la deuxième journée de la conférence dans son nouvel écrin majestueux.

Du grand large au trait de côte, la Marine agit dans tous les champs et tous les milieux, de la protection des infrastructures critiques à la projection de forces vers le littoral, en passant par la lutte contre les trafics. Au quotidien, pour les marins comme pour tous nos partenaires de l'écosystème maritime, nationaux ou étrangers, c'est une exigence de réflexion, d'organisation, de logistique, de formation et d'entraînement, pour être prêts !

Depuis 400 ans, la Marine protège la France, les Français et leurs intérêts sur toutes les mers du monde. Ce message résonne doublement : dans notre effort immédiat d'adaptation et d'agilité face aux nouvelles menaces, comme dans notre détermination du « temps long », nécessaire pour mener ensemble les grands projets. Je forme le vœu que cette conférence navale 2026 soit un grand succès et j'aurai le plaisir d'y échanger avec vous.

<sup>1</sup> Président Emmanuel Macron, aux Assises de l'économie de la mer, à La Rochelle le 4 novembre 2025

**Amiral Nicolas Vaujour,  
Chef d'état-major de la Marine**

## RÉARMEMENT NAVAL : OPÉRER EN EAUX CONTESTÉES

### LUNDI 2 FÉVRIER

Ouverture stratégique

[Institut Français des Relations Internationales]

13h45 – 14h15 Accueil des participants et rafraîchissements.

14h15 – 14h30 Ouverture par le Dr. Thomas Gomart, Directeur de l'*Ifri*, et le Vice-amiral d'escadre Alban Lapointe, Major général de la Marine.

#### 14h30 - 16h00 TABLE RONDE N°1 - PANEL MARINE

Renouveau de la confrontation navale : les facteurs décisifs de la victoire en mer.

#### 16h30 - 18h00 TABLE RONDE N°2

Logiques et enjeux industriels pour répondre aux défis du réarmement naval en Europe.

18h30 - 19h30 Cocktail pour les participants

### MARDI 3 FÉVRIER

Journée pleinière

[Musée de la Marine]

10h15 - 10h40 Accueil des participants et rafraîchissements

10h40 – 11h00 Ouverture par le Dr. Thomas Gomart, Directeur de l'*Ifri*, et par le Général d'armée aérienne Fabien Mandon, Chef d'état-major des Armées.

#### 11h00 - 12h25 TABLE RONDE N°1

Chefs d'état-major des marines

Bâtir et maintenir la supériorité aéromaritime dans un environnement opérationnel contesté.

12h30 - 13h00 Conférence de presse

12h30 - 14h00 Pause déjeuner

#### 14h00 - 15h30 TABLE RONDE N°2

Protéger les infrastructures critiques en mer, de l'espace aux fonds marins, du littoral à la haute mer.

15h30 - 16h00 Pause rafraîchissement

#### 16h00 - 17h30 TABLE RONDE N°3

Soutenir les opérations navales face à l'elongation, dans la durée et dans la haute intensité.

17h30 - 18h00 Propos conclusif par une haute autorité civile

18h00 Clôture par le Dr. Thomas Gomart, Directeur de l'*Ifri*, et l'amiral Nicolas Vaujour, Chef d'état-major de la Marine.

[Musée de la Marine] sur invitation

20h20 - 20h35 REMISE DES PRIX CASTEX 2026

20h35 - 22h30 Cocktail dinatoire

# RÉARMEMENT NAVAL : OPÉRER DANS DES EAUX DISPUTÉES

é  
b  
o  
r  
a  
i  
r  
a  
c  
h  
u

## UNE LIBERTÉ D'ACTION EN MER longtemps incontestée



© C. CHARLES/MN

Déploiement du groupe aéronaval français en Méditerranée Orientale

**F**orce est de constater qu'entre la guerre des Malouines, qui remonte au début des années 1980, et la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine, les exemples d'affrontement navals sont rares ou d'ampleur limitée, *a fortiori* au large. Ce constat illustre assez bien le fait que les marines des pays de l'OTAN ont *de facto* joué depuis la fin de la Guerre Froide d'un environnement stratégique où elles sont longtemps apparues comme hégémoniques.

En effet, les Etats-Unis sont demeurés la seule superpuissance navale à la suite de la chute de l'URSS en 1991, et ont entraîné derrière eux la prééminence de l'OTAN dans le domaine aéronaval. La marine de la Fédération de Russie, héritière de la marine soviétique, a subi une forte érosion ne lui permettant pas de concurrencer les occidentaux, sauf à la marge dans le volet sous-marin. Elle est donc restée essentiellement cantonnée dans une posture défensive de protection de la Russie et de ses intérêts directs face à l'OTAN.

Ainsi, la puissance des marines occidentales, souvent combinée au titre de la convergence ou de l'alignement stratégique même en dehors du cadre otanien, n'a pas connu sur cette période de réelle opposition de la part d'un pays en capacité ou manifestant la volonté de le faire. Cet état de fait peut également s'expliquer par le cadre d'engagement qui a souvent justifié leur action, que ce soient des résolutions du CSNU ou des coalitions multinationales réunissant un grand nombre de pays.

Il en a découlé trois décennies de liberté d'action quasi-totale en mer pour les opérations navales occidentales, tant pour celles de moindre intensité telles que des évacuations de ressortissants ou la lutte en mer contre les trafics que pour des opérations plus exigeantes : projection de puissance, dans le cadre de la guerre contre le terrorisme en Afghanistan (opération « *Enduring Freedom* ») ou contre les forces kadhafistes en Libye (opération « *Unified Protector* »), voire plus ponctuellement contre le régime de Bachar Al-Assad en Syrie en 2018 (opération « *Hamilton* »), ou acheminement de forces dans le cadre de la guerre contre l'Irak en 2003 (opération « *Iraqi Freedom* »).





Task force amphibie en entraînement de haute intensité

© A. ALIAS/MN



Ravitaillement à la mer en opérations

© MARINE NATIONALE

## PROJETER LA PUISSANCE à l'échelle mondiale

Les marines occidentales se sont ainsi construites sur le postulat opérationnel d'une liberté relativement incontestée sur les mers ainsi que pour répondre à une volonté politique occidentale d'intervenir sur les conflits au loin dans une logique de défense en profondeur et de stabilisation. A cette fin, elles ont développé et entretenu leur capacité à opérer au loin et longtemps.

Eléments clés d'une telle capacité, les vecteurs de projection de puissance aéronavale (porte-avions, ou dans une moindre mesure porte-aéronefs, et missiles de croisière) et de projection de forces amphibies sont apparus comme cruciaux dans la puissance navale contemporaine.

Pour autant, au-delà des seuls vecteurs, cette capacité suppose également une aptitude à durer sur un théâtre éloigné, qui repose sur plusieurs piliers :

- une activité régulière pour les forces navales, entre l'entraînement et les déploiements, qui permet d'entretenir leurs compétences et leur résilience ;
- un réseau solide et étendu de points d'appui, construit autour d'une stratégie d'accès sous-tendue sur le plan militaire et diplomatique par une démarche partenariale ;
- une connaissance des théâtres maritimes d'opération potentiels, entretenue par des déploiements longs et réguliers *in situ*, ainsi qu'un partage de connaissance et de renseignement ;



© M. DENNIEL/MN

Déploiement CLEMENCEAU 22 – Le groupe aéronaval français en opérations

- une capacité à entretenir les moyens aéromaritimes partout sur la planète, ce qui suppose des organisations adaptées, tant au plan logistique qu'industriel.

Cette capacité opérationnelle se construit dans la durée et doit être entretenue. Elle est donc structurante pour les marines qui prétendent en disposer, tant pour le format de la flotte que pour la physionomie de ses opérations.

Pour autant, des décennies de pression budgétaire sur les marines occidentales, produit des « dividendes de la paix », les ont contraintes à optimiser au maximum leur format, dans une logique de stricte suffisance échantillonnaire face un environnement permissif. Elles ont également conduit à la diminution progressive de leur taux d'activité, érodant ainsi leur capacité à soutenir cette activité au loin.

# LE RÉARMEMENT NAVAL

## et la volonté de peser en mer

Le contexte international est annonciateur d'une nouvelle réalité stratégique. L'atonie du Conseil de sécurité des Nations Unies ou encore les réalignements stratégiques actuels reflètent une tendance profonde à la contestation de l'ordre international établi, notamment par certains Etats qui se veulent puissance. Cela se traduit par une remise en cause progressive de la plupart des grands textes qui le fondent. Sur le plan naval, cela touche plus particulièrement la Convention des Nations Unies sur le Droit de la Mer, dont les principes sont de plus en plus fragilisés : territorialisation unilatérale en mer de Chine méridionale, octroi de droits d'exploitation minière en eaux internationales sans consultation de l'Autorité Internationale des fonds marins, contestation de plus en plus marquée de l'internationalité de certains passages maritimes (détroit de Taiwan, passages du Grand Nord). Au-delà et plus largement, c'est le principe fondamental de la liberté des mers qui semble remis en cause ou instrumentalisé à des fins de puissance.

Actant cette réalité stratégique, la plupart des Etats ayant l'ambition ou la volonté de peser sur le plan international, d'asseoir leurs préten-  
tions, ou tout simplement de défendre leurs intérêts, ont pris le parti de réarmer, notam-  
ment sur le plan naval, après des décennies de  
dividendes de la paix marquées par l'érosion  
progressive des flottes de navires de guerre, du  
moins dans l'espace euro-atlantique.

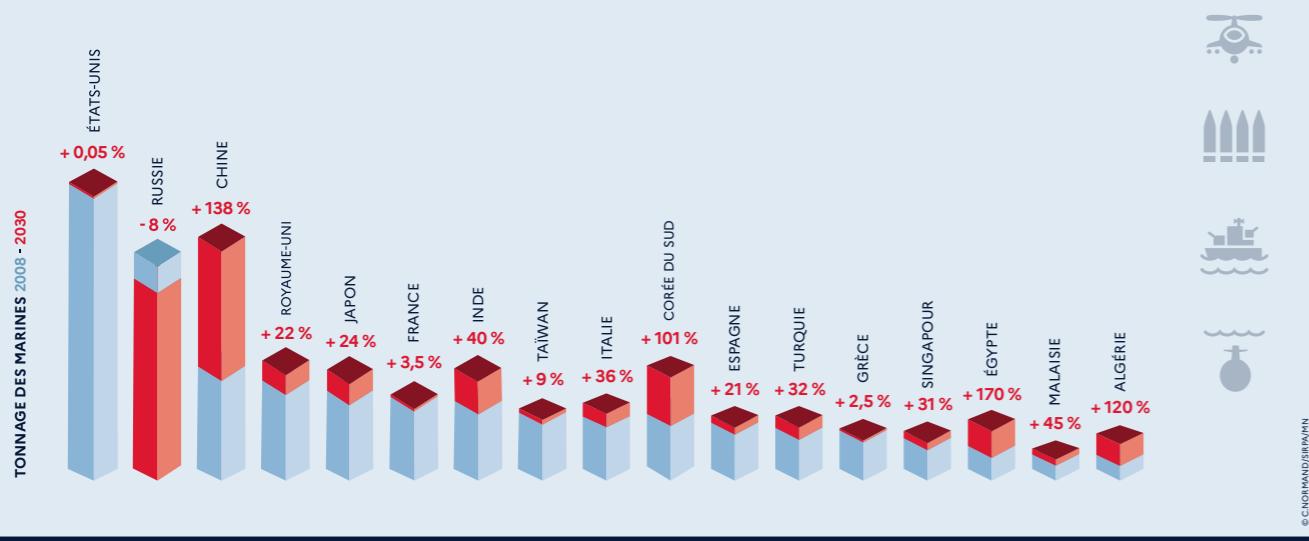
Cela concerne en premier lieu des Etats affi-  
chant de nouvelles ambitions navales, comme  
la Chine, l'Inde, ou encore la Turquie, mais aussi  
ceux qui perçoivent la montée d'une menace  
dans leur environnement stratégique, tels que  
le Japon, la Corée du Sud ou l'Australie.

Ce réarmement se traduit évidemment par une  
augmentation de la taille des flottes navales,  
mais également par le développement accéléré  
de capacités critiques ou de rupture (cyber, IA,  
technologies quantiques, ...), avec pour finalité  
la supériorité opérationnelle sur les adversaires  
potentiels dans la perspective d'un engage-  
ment multi-milieux / multi-champs (M2/MC)



Un navire de la Marine Nationale assiste un navire en feu

## Réarmement naval 2008 - 2030



Escorte de navire dans le cadre de l'opération APSIDES



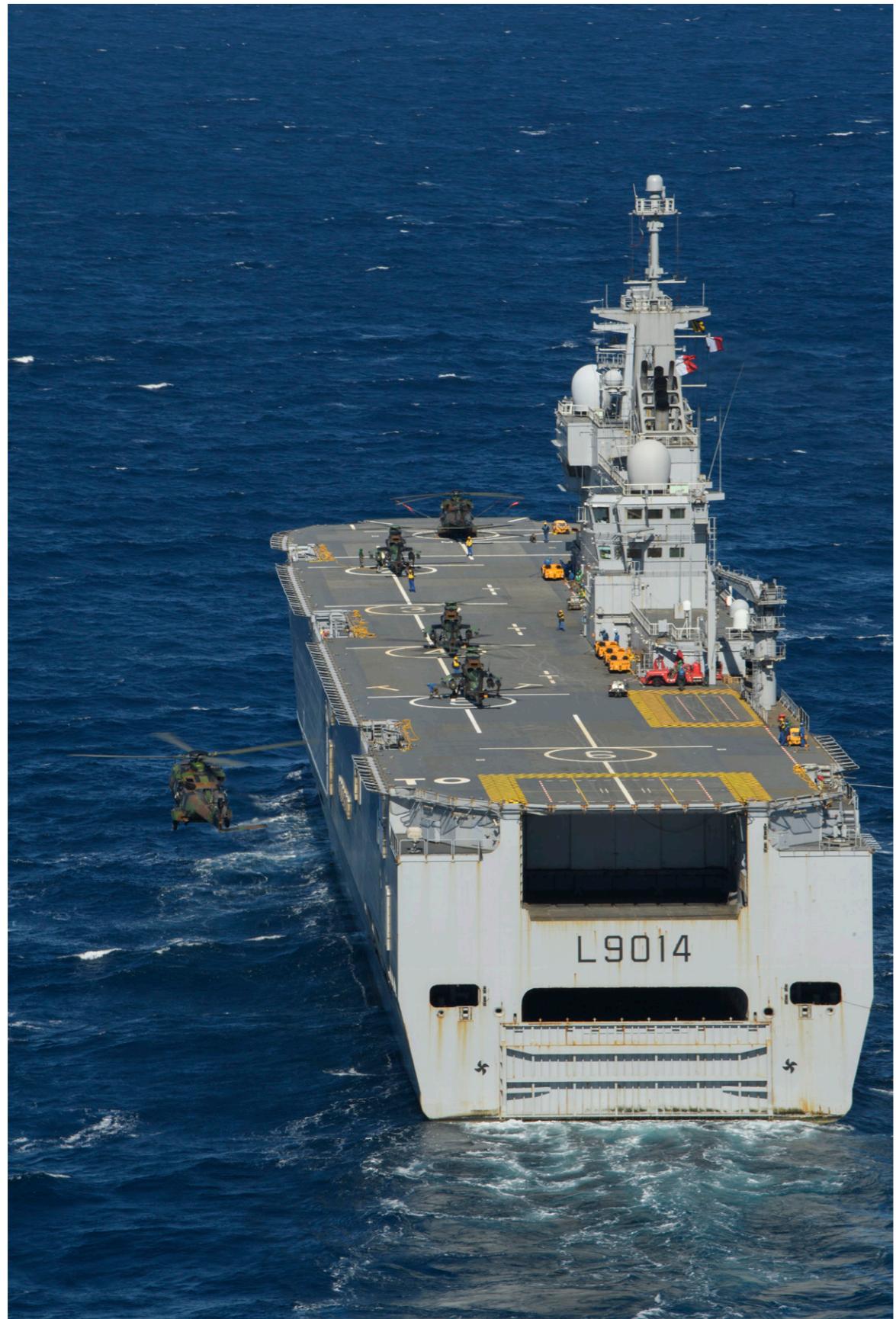
Tir de missile de défense sol-air MISTRAL depuis le pont d'un bâtiment

En parallèle de l'expansion des flottes et des capacités militaires d'appui, la résurgence prévisible de la conflictualité en mer incite de nombreux Etats sur la défensive, comme la Chine, Taiwan ou encore l'Iran, à développer des stratégies de déni d'accès reposant sur des systèmes défensifs multicouches (dits A2/AD, pour anti-access/area denial) dont la portée s'étend sans cesse vers le large.

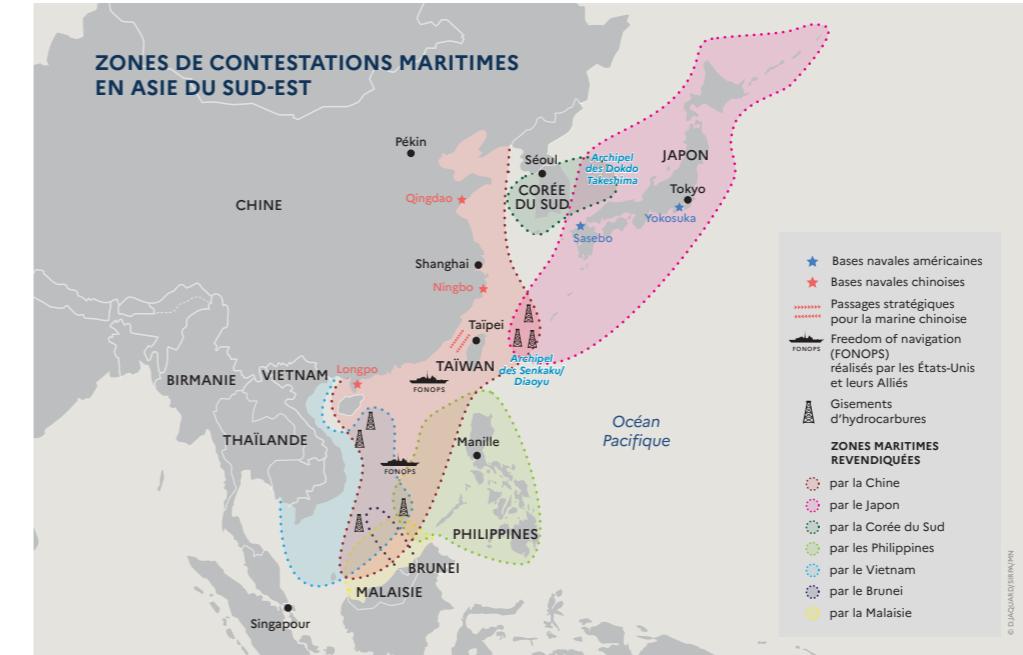
Cette démarche de réarmement naval accompagne une logique de consolidation des partenariats stratégiques bi- ou multilatéraux dans une volonté de sécuriser autant que possible son environnement régional. Or cette logique semble de nature à accroître la tendance globale et régionale à la polarisation, et donc la conflictualité, notamment en mer. Les actions destructrices ciblées des Houthis à l'encontre du trafic maritime en mer Rouge et dans le Golfe d'Aden, ciblant notamment les intérêts israéliens en appui au régime iranien ou en soutien à la cause palestinienne, sont une bonne illustration de ce phénomène.

Enfin, l'avènement programmé de drones autonomes dans les trois volets de l'espace maritime (surface, milieu aérien, volume sous-marin) fait planer le spectre d'une menace massive et saturante sur les opérations navales, menace qui, comme souvent en stratégie navale, favorise nettement l'épée au détriment du bouclier.

## DE NOUVEAUX ENJEUX pour les opérations navales



Interaction entre un porte-hélicoptères d'assaut et des hélicoptères de l'aviation légère de l'armée de Terre



Face à cet environnement opérationnel qui se durcit, et alors que l'océan n'est plus le sanctuaire que nous imaginions, les marines de l'espace euro-atlantique doivent impérativement se préparer à agir dans des conditions plus exigeantes en réinterrogeant leurs facteurs de succès au prisme de ce nouveau contexte.

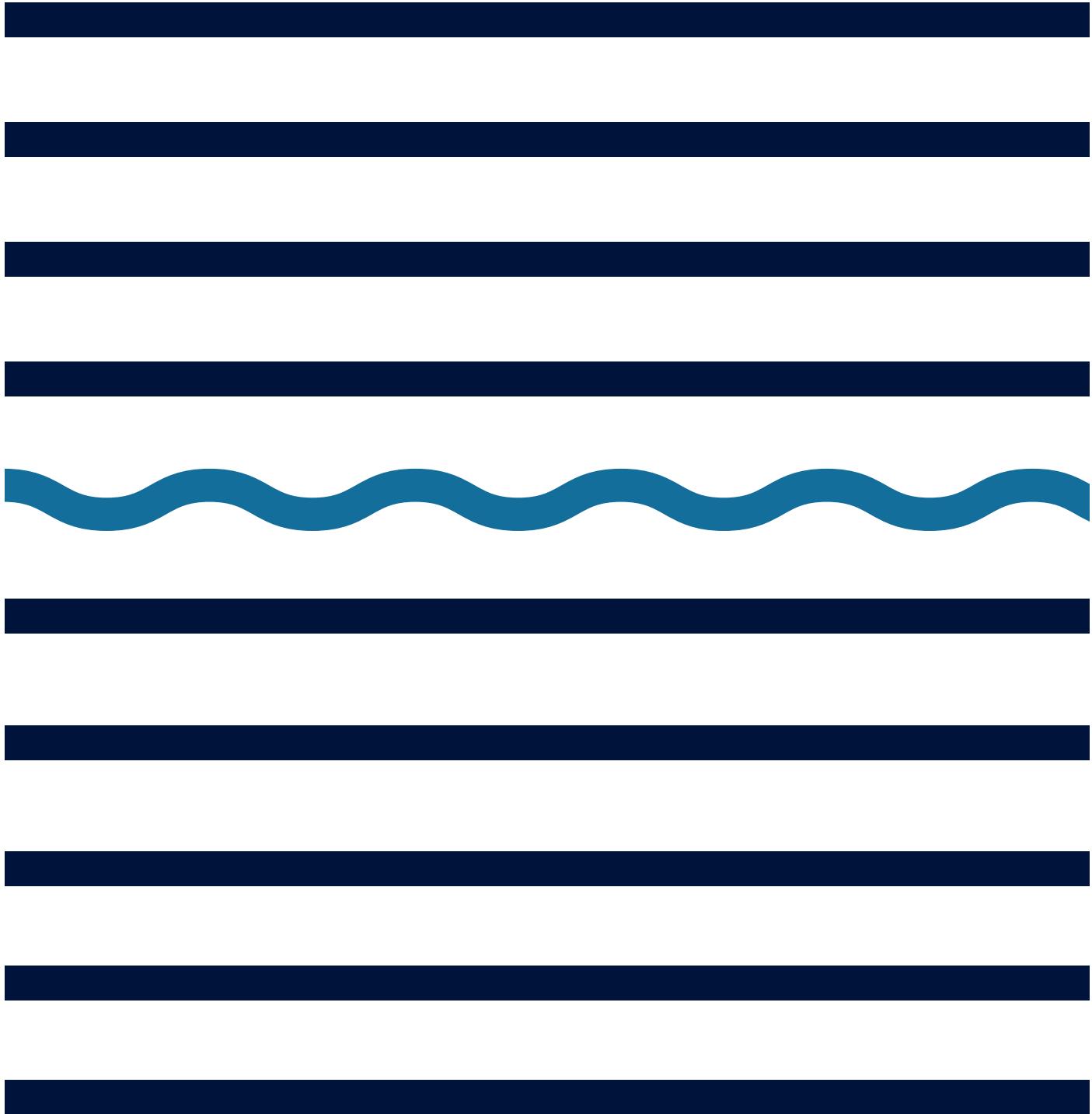
Cette démarche est d'autant plus nécessaire pour des marines comme la Marine Nationale qui, au-delà de son rôle militaire, a vocation à agir à tout moment sur l'ensemble du continuum sécurité-défense en mer, articulant en cela des enjeux de natures très diverses allant de la protection environnementale jusqu'à la dissuasion nucléaire.



Préparation et vol du drone S100 de la 36F à bord du Porte-Hélicoptères Amphibie (PHA) Tonnerre, le 18 septembre 2025.

**POUR EN SAVOIR PLUS**  
RDV sur le site de L'Ifrî





27 rue de la Procession  
75740 Paris cedex 15 - France  
[ifri.org](http://ifri.org)

@IFRI\_  
@MarineNationale



Evènement organisé avec le soutien de

**exail** **MBDA** **MISSILE SYSTEMS** **NAVAL** **GROUP** **SAFRAN** **THALES**

En partenariat avec

**NAVALNEWS**

Avec le concours de

**EURONAVAL**